

JUIN – JUILLET – AOUT 2023

L'AY ECHOS

Des Elu(e)s de Satillieu

CLUB ADO NORD ARDECHE

Être Ado n'est jamais simple !

Alors être Ado dans un petit village ardéchois, comment dire !

Oisiveté, flemme et emploi du temps chargé entre « ne rien faire » et « ne rien faire », votre enfant de 11 à 17 ans s'ennuie ?

La solution existe : **LE CLUB ADO** !

Le Secteur Jeunes de l'Association Familles Rurales propose un rassemblement de nos Ados du Nord Ardèche, et organise diverses activités, sorties, les vendredis et samedis de l'année et même des séjours durant les congés scolaires !

Les jeunes sont eux-mêmes acteurs de leur organisation, ils décident en début d'année ce qu'ils souhaitent faire : laser-Game, bowling, jeux , resto.....

Par exemple, cet été, Ils partent faire un road trip dans le Sud, ou à Europa-Park !

Il y en a pour tous les goûts.

Si cela se passe en dehors de Satillieu, une navette les prend et les ramène à bon port.

Alors Parents, ne culpabilisez plus et virez-les au Club Ado, ils vont kiffer !

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Maeva GELLE au 06 95 36 49 56 ou envoyez un mail sur secteurjeunes.nordardeche@gmail.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Du jeudi au vendredi de 13h30 à 17h

Tél : 04.75.34.96.64

Mail : mairie@satillieu.fr

Bibliothèque :

Mardi : 9h30 - 11h30

Mercredi : 10h - 12h : Fermé en juillet et aout

Samedi : 10h - 12h



UN MOIS / UN SPORT

Le Judo



Avec les championnats du Monde qui viennent de se terminer qui ont vu l'équipe de France revenir avec 8 médailles et les JO de Paris 2024 qui arrivent, le Judo est un art martial qui peut être appliqué à tous les âges et à tous les niveaux.

Il est le plus pratiqué des arts martiaux, plus qu'un sport, c'est une philosophie qui inculque des valeurs primordiales comme la confiance, la discipline et le respect.

Physiquement, il améliore les capacités cardiovasculaires, favorise le renforcement musculaire et développe la souplesse, l'équilibre et la coordination.

Depuis de nombreuses années, sous le regard bienveillant de l'éternel entraîneur Michel MISERY et de Stéphane SEIGNOVERT, Satillieu Judo est le club de notre village.

Il compte actuellement 39 sportives et sportifs.

Cette année, nos judokas ont remporté 42 médailles lors des tournois interclubs. Ils ont participé à l'itinéraire de champions, un événement organisé par le comité Drôme Ardèche, où ils ont pu rencontrés des membres de l'Equipe de France.

On notera dans ce parcours remarquable, qu'Anne Blandine ZAK participera au championnat de France à Paris le 11 juin, on l'encourage tous !

Sous un poster grandeur nature de Teddy RINER (il vaut peut-être mieux l'avoir en photo que l'affronter sur le tatami), les entraînements ont lieu les mardis et Jeudis de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 20h30 pour les adolescents et adultes.

Rendez-vous aussi le dimanche matin de 9h à 10h30 pour le renforcement musculaire.

Le club propose sur ces derniers entraînements de l'année, des cours d'essai gratuits, n'hésitez pas à y aller.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre

Stéphane SEIGNOVERT au 06 24 41 61 60.



« Fan Club Tour » à l'Ayclipse le 26 juillet par la Compagnie d'à côté

« Garance Bouchardon et Marie-Agnès La Berlué sont dans votre commune en chair et en os! Malgré leur emploi du temps chargé, elles ont répondu à l'appel du fan club communal pour rendre hommage avec vous à leur idole de toujours ! »

Personnages un peu clownesques, complètement décalées, au discours parfois absurde mais toujours teinté d'humour, Garance et Marie-Agnès causent (beaucoup), médisent (mais pas trop), chantent (bien ?), dansent (mal !), se disputent (un peu) et se réconcilient (toujours) devant le public dont elles sollicitent la participation, la collaboration et les avis, jusqu'à la chorale finale qui pourrait bien évoluer en flash mob...

Informations : billetterie-satillieu.fr Mairie 04 75 34 96 64

Entrées : 10€ / 5 € moins de 14 ans

LES BREVES

Création d'une zone de sécurité, après le parking du collège rue de la Bergère : une écluse sera mise en place .

La troisième édition de l'exposition d'été dans les salles du château se déroulera du 12 au 20 août.

La mairie recherche des artistes et artisans chevronnés ou amateurs qui souhaitent partager leur talent et leur passion avec le public en exposant leurs créations. Tous les talents sont les bienvenus : peinture, sculpture, artisanat d'art...

Pour toute information :

mairie de Satillieu : 04 75 34 96 64

mairie@satillieu.fr

Le jardin naturel et le paillage

Les restrictions d'eau sont de plus en plus fréquentes et jardiner devient donc plus difficile.

Si l'on observe les forêts, on se rend compte que la terre reste humide et, dans nos jardins, nous pouvons reconstituer en partie cet écosystème. Pour cela, il est nécessaire de favoriser l'aération de la terre. Les vers de terre s'en chargent, à condition que nous ne labourions pas la terre ; il suffit de la soulever légèrement soit avec une fourche bêche soit avec une grelinette.

Il faut également y maintenir l'humidité en paillant généreusement la surface, avec de la paille, du foin, les déchets de tonte, des feuilles mortes... cette couche va retenir l'eau et empêcher son évaporation . Elle atténue les variations de température et favorise la vie souterraine de tous les auxiliaires du jardinier. Le paillage enrichit la terre et diminue la pousse des herbes indésirables. Il suffit de changer notre regard : dans un beau jardin, la terre n'est jamais nue, les engrais sont naturels, les végétaux sont abondants et adaptés à la terre et ils recréent un environnement naturel, foisonnant.

Quelques sites d'information :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/jardin-naturel>

<https://www.un-jardin-bio.com/paillage-et-mulching/>

CERF VERT

Cerf Vert vise à rassembler des citoyennes et citoyens pour préserver la biodiversité des forêts. Son ambition : concilier préservation du vivant et un usage respectueux des forêts sur les parcelles acquises.

Pour atteindre cet objectif, deux structures ont été créées :

● **Le groupement forestier CERF VERT** : il fait appel au financement participatif pour acquérir des parcelles de forêt et les gérer durablement à travers une sylviculture raisonnée et respectueuse de la biodiversité

L'Association Cerf Vert : les citoyens peuvent venir en forêt et participer à maintenir la biodiversité à travers l'association.

Actuellement quatre forêts sont gérées par Cerf Vert dans la région, dont une à Vocance (10 ha) et une à Pailharès (7 ha). Le groupement en cherche d'autres.

Pourquoi transmettre une forêt à Cerf Vert ? pour être sûr qu'elle sera gérée durablement, voire laissée en libre évolution et pour soutenir un projet citoyen. Il n'y a pas de minimum de surface ; elle doit présenter un intérêt environnemental avec un peuplement irrégulier de préférence (feuillus et résineux) tout en permettant de sortir du bois. En contrepartie, soit le groupement achète la parcelle, soit le propriétaire intègre le groupement et reçoit des parts sociales.

Cerf Vert est ouvert à toute personne intéressée par le projet; plusieurs manières de s'impliquer sont proposées: épargne responsable, implication bénévole, partenariat..

Pour s'informer : <https://www.cerfvert.org/notre-approche> <https://www.facebook.com/CerfVertForet>

Biodéchets : EXPLICATION

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : "Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."

Définition :

Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration.

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le **1er janvier 2024**.

Quels solutions s'offre à nous ?

Le tri à la source généralisé pourra s'articuler autour de plusieurs solutions avec pour objectif commun d'offrir une solution de tri à la source des biodéchets pour chaque citoyen de France. Ces solutions peuvent être, de manière complémentaire, le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, par le développement du **compostage domestique** (déploiement de composteurs individuels) ou du **compostage partagé** (déploiement de composteurs de pieds d'immeuble, de quartiers, ou encore en établissement).

Le compostage de proximité des biodéchets :

Une première solution de tri à la source consiste à développer le compostage de proximité

Le compostage domestique consiste à mettre ses déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf...) ou ses restes de repas (trognons, os, couenne...) dans un composteur. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs.

Il peut prendre plusieurs formes et s'adapter à divers milieux, en zone rurale comme en zone urbaine :

- **lombricomposteur** (composteur individuel basé sur la digestion de déchets alimentaires par des lombrics) en appartement ;
- **composteur domestique de jardin en maison individuelle,**
- **composteur collectif de proximité, ou compostage partagé**

L'intérêt de cette gestion de proximité est de créer de la matière (du compost) qui permet de limiter les achats d'amendement organique.

Le compost se présente comme un terreau qui peut être utilisé sur ses plantes de jardinage ou comme structurant sur le sol du jardin.

Les lombricomposteurs permettent également de récupérer des liquides qui peuvent être utilisés comme engrais pour les plantes.

Le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets.

En effet, ces déchets sont très majoritairement constitués d'eau.

Dans le prochain numéro de Septembre, nous verrons : quels déchets composter ?

AGENDA

J
U
I
N

J
U
I
L
L
E
T

Quoi ?	Quand ?	Où ?	Qui ?
PERMANENCE RESTOS DU COEUR	MARDIS 13 ET 27 JUIN DE 9H A 12H	SALLE DU TIR A L'ARC, IMPASSE DU PATRONAGE	RESTOS DU COEUR
KERMESSE DE L'ECOLE PRIVEE	VENDREDI 23 JUIN 19 H	ECOLE ST JEAN BAP- TISTE DE LA SALLE	ECOLE PRIVEE
FETE DE LA MUSIQUE	SAMEDI 24 JUIN	PLACE DE LA FAURIE	COMITE DES FETES
CHALLENGE DOUBLETES ouvert à tous poules de quatre équipes	SAMEDI 24 JUIN 8 H	BOULODROME	AMICALE BOULES 06 86 61 02 23
Baladéchets	SAMEDI 24 juin Dés 9H30	Départ Gare routière	Ecole Jacques Prévert Classe CM2
SPECTACLE DE L'ECOLE PUBLIQUE	SAMEDI 1 ^{er} JUILLET 10 H 30	ECOLE JACQUES PRE- VERT	ECOLE PUBLIQUE
CINEMA : « Paysannes, travail » de Gérard Guérin « Ecouter la voix des femmes, c'est rattraper le temps perdu »	MARDI 4 JUILLET 20H30	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE 04 75 34 96 64
PERMANENCE RESTOS DU COEUR	MARDIS 11 ET 25 JUILLET DE 9H A 12H	SALLE DU TIR A L'ARC, IMPASSE DU PATRONAGE	RESTOS DU COEUR
ROAD TRIP « CAMP'SUD » Pour les jeunes de 14 à 17 ans	SEMAINE DU 5 AU 15 JUILLET		SECTEUR JEUNES 06 59 36 49 56
« LE HOLLANDAIS VOLANT » Collectif Parages Spectacle gratuit	MERCREDI 12 JUILLET 20 H 30	PLACE DE LA FAURIE	QUELQUE P ARTS

AGENDA

SUITE...

J
U
I
L
L
E
T
A
O
U
T

CHALLENGE TETE A TETE FEMININ ouvert à tous poules de trois équipes	FINALE VENDREDI 13 JUILLET 17 H	BOULODROME	AMICALE BOULES 06 86 61 02 23
FETES DU 14 JUILLET	VENDREDI 14 JUILLET	VILLAGE	LE PROGRAMME SERA DIFFUSE ULTERIEUREMENT
MINI CAMP pour les jeunes de 10 à 12 ans	20 ET 21 JUILLET	ST PIERRE DE BOEUF	SECTEUR JEUNES 06 59 36 49 56
« FAN CLUB TOUR » Par la Compagnie d'à Côté Spectacle familial	MERCREDI 26 JUILLET 18 H	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE 04 75 34 96 64
CINEMA : « Paysannes, famille » de Gérard Guérin « Ecouter la voix des femmes, c'est rattraper le temps perdu »	MARDI 1 ER AOUT 20H30	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE 04 75 34 96 64
VOGUE Semaine précédente : VENTE DE BRIOCHES	DU 4 AU 7 AOUT	PLACE DE LA FAURIE	CONSCRITS
PERMANENCE RESTOS DU COEUR	MARDIS 8 ET 22 AOUT DE 9H A 12H	SALLE DU TIR A L'ARC, IM- PASSE DU PATRONAGE	RESTOS DU COEUR
EXPOSITION D'ARTS	DU SAMEDI 12 AU DIM. 20 AOUT	CHATEAU au-dessus de la mai- rie	MUNICIPALITE 04 75 34 96 64
CONCERT DE ROCK « GERALDINE ET LES RED BLOOD » Entrée libre/buvette	JEUDI 17 AOUT	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE 04 75 34 96 64
FORUM DES ASSOCIATIONS	SAMEDI 2 SEPTEMBRE	Info à suivre	COMITE DES FETES

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN
ÉTÉ FESTIF, REMPLI DE PARTAGES, DE JOIES.